

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 27 septembre 2024

Temps forts de la commission permanente du 27 septembre 2024

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 27 septembre 2024, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 44 rapports. Prévention et protection de l'enfance, soutien à la jeunesse, développement de la pratique sportive ou encore accès à la culture étaient au cœur des débats.

Soutenir les professionnels accueillants des enfants confiés en situation de handicap

Le Département du Loiret et l'Agence Régionale de Santé lance la mise en place d'une équipe mobile d'appui aux professionnels accompagnant les enfants et adolescents en situation de handicap pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. L'équipe a vocation à répondre aux besoins de ces enfants, au sein de leurs lieux de vie, et auprès des professionnels qui les accompagnent, que ce soit en semaine, week-end et / ou vacances scolaires. Le Département du Loiret y consacre un budget de 30 000 € par an, au titre de sa mission de prévention et protection de l'enfance.

Plus de 6 000 € en faveur des jeunes

Afin de permettre aux élèves de partir en classes de découverte, le Département du Loiret attribue une subvention totale de plus de 6 000 € à trois écoles de son territoire. Ainsi, l'école élémentaire de Sandillon reçoit une aide financière de 2 300 € pour une classe de découverte de 52 élèves à Saint-Sernin-sur-Ruance en avril dernier. L'école Saint-Joseph de Châteauneuf-sur-Loire s'est vu attribuer une subvention de 1 690 € pour une classe de découverte de 52 élèves à Sarzeau du 30 septembre au 4 octobre 2024. Pour 2024, le Département consacre une enveloppe de 30 000 € pour les classes de découvertes des écoles élémentaires.

Soutien à la Banque Alimentaire

Chef de file en matière de solidarité, le Département met en place une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire à travers laquelle la collectivité met à disposition de l'association son matériel d'impression à titre gracieux. Ces impressions sont destinées à la collecte de denrées alimentaires et revêtent un intérêt public local pour les Loirétains en situation de précarité.

Accompagner les communes pour réduire leurs consommations d'énergies

Dans le cadre de son dispositif Cap Loiret de gestion des Certificats d'Economies d'Energie, le Département du Loiret a accompagné une dizaine de communes pour les aider à obtenir les CEE générés par leurs projets de rénovation énergétique, leur permettant de bénéficier de primes de la part des fournisseurs d'énergie. Au total, près de 80 000 € ont été perçus par les communes, grâce à l'expertise des agents du Département qui les ont accompagnés.

Le Département, partenaire constant de tous les sportifs

Le Département attribue plus de 80 000 € à des clubs, comités et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. Pour exemple, l'USO Football Américain Les Chevaliers d'Orléans se voit attribuer une subvention de 7 200 € pour son fonctionnement sur l'année 2024. Gien Athle Marathon bénéficie de 1 000 € pour l'organisation des Championnats de France de marché athlétique sur piste en octobre 2024 à Gien.

Le Loiret consacre plus de 320 000 € en faveur de la culture sur le territoire

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre de Loirétains aux pratiques culturelles, le Département du Loiret soutient les communes et associations développant l'action culturelle sur le territoire à hauteur de plus de 320 000 €. Ainsi, la commune de Beaugency bénéficie de 9 000 € pour l'organisation du spectacle son et lumière en juillet et août 2024. L'Académie d'Arts Plastiques d'Auxy se voit quant à elle attribuer une aide de 600 € pour l'organisation du 23^e salon d'arts plastiques en juin 2024.

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr